



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

## AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par la présente donné que le rôle de perception pour l'année 2026 est actuellement déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance en adressant leur demande à l'adresse [directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca).

Veuillez prendre note qu'un compte de taxes relatif au rôle de perception 2026 sera expédié à chaque propriétaire de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska le 17 février 2026.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 9<sup>E</sup> JOUR DE FÉVRIER 2026.

Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 9 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 février 2026.

Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière